

Un vent de fraîcheur

Par Yvon Boisclair

À une époque où économie veut dire colonne de chiffres, équilibre budgétaire et mondialisation, Roméo Bouchard, auteur, journaliste, cofondateur et ex-président de l'Union paysanne, nous présente un économiste Canadien-Français de l'entre-deux-guerres, Esdras Minville, dans *La reconquête du Québec*, publié récemment chez Écosociété.

La principale réalisation de celui-ci fut la création, en 1938, de la colonie agroforestière de Grande-Vallée. Il fut l'artisan de la formation d'une coopérative forestière à une époque où seules les grandes compagnies avaient des concessions. Il obtint la cession d'un lot qui serait exploité par une coopérative. Les gens de Grande-Vallée n'étaient plus des bûcherons employés par les grandes compagnies, mais des forestiers qui exploitaient eux-mêmes leur forêt. Ils pratiquaient de plus une agriculture et une pêche de proximité (pour leur famille et les villages environnants). Ils complétaient leurs besoins par la chasse et la cueillette de fruits sauvages.

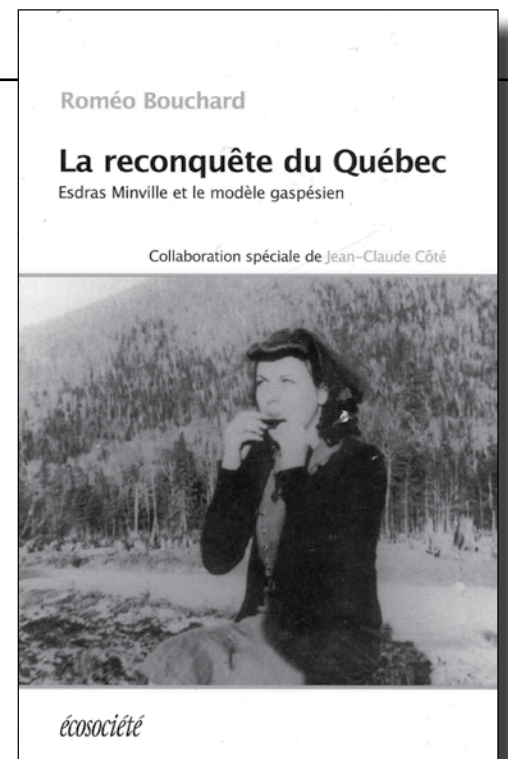
C'est le modèle d'exploitation forestière qui constituait la grande nouveauté. Les gens de Grande-Vallée sont partis de loin; ils avaient tout à apprendre de la gestion d'une forêt.

Forêt, agriculture, pêche, voilà de quoi vivaient les gens de Grande-Vallée.

Esdras Minville croyait en la décentralisation économique, soit l'aménagement des ressources naturelles et humaines dans chaque région. Il voyait le coopératisme comme un mode d'organisation prometteur. Minville croyait que l'État avait pour rôle de planifier le développement économique en se basant sur les communautés régionales. Pour lui, il n'était pas question de « Montréal et le reste du Québec ». Malheureusement, c'est ce type de développement basé sur les grandes compagnies qui l'emporta, même après la Révolution tranquille.

Il se méfiait des partis politiques et croyait en la réunion de citoyennes et citoyens dévoués au développement économique de leur milieu. Et pour lui, l'indépendance du Québec ne viendrait uniquement si le Québec ne pouvait se donner une organisation économique et sociale qui corresponde à ses valeurs dans le cadre de la Confédération.

Terminons avec une citation toujours d'actualité : « Il serait temps d'user d'un peu plus de prévoyance dans le trafic des richesses



Roméo Bouchard, *La reconquête du Québec - Esdras Minville et le modèle gaspésien*, Écosociété, 2011, 228 p., 24 \$.

naturelles et d'amender la politique de concessions sans recours si nous ne voulons pas être réduits bientôt au rôle de serviteurs dans notre propre maison » (Esdras Minville, 1923).

L'UNIVERSITÉ INCORPORÉ (INC.)

Par Agathe Légaré

Le 10 novembre dernier, quelque 200 000 étudiants Québécois ont fait une grève d'une journée afin de protester contre la hausse des droits de scolarité de 325 \$ par année pour les cinq prochaines années (2012-2017).

Plus de 30 000 étudiants et leurs alliés ont aussi manifesté dans les rues de Montréal en brandissant des pancartes au contenu clair : « L'éducation est un droit, non un luxe », « Hausse = plus d'heures de travail, plus d'endettement, moins d'heures pour les études et la famille ».

Éric Martin, doctorant en science politique et habitué de défendre dans les médias la cause étudiante, vient de publier, en collaboration avec le professeur Maxime Ouellet, le manifeste *Université Inc. Des mythes sur la hausse des frais de scolarité et l'économie du savoir* (Lux Éditeur, 2011). Les auteurs décortiquent et remettent en question les principaux arguments en faveur de la hausse des frais de scolarité, tels qu'avancés par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), Line Beauchamp, et des néolibéraux comme François Legault, le président de la Coalition Avenir Québec. Ils dénoncent aussi « la logique socio-économique qui transforme les universités en usines à penser de l'économie du savoir » (p.22).

Arguments et contre-arguments fragiles

Martin et Ouellet ont parfois le beau jeu devant la gaucherie du ministère. Le site présentant l'argumentaire du MELS (www.droitsdescolarite.com) n'est pas toujours convaincant. Par exemple, à la question « Est-il exact que l'augmentation empêchera 7 000 étudiants d'accéder à l'université? », Madame Beauchamp ne répond pas franchement par oui ou non. Elle dit qu'on ne connaît pas tous les facteurs qui vont inciter quelqu'un à entrer à l'université et que dans d'autres provinces canadiennes où les frais de scolarité sont plus élevés qu'au Québec, un plus fort pourcentage de gens va quand même à l'université. Elle rappelle que la hausse des frais de scolarité est étalée sur cinq ans et que le régime de prêts et bourses sera bonifié.

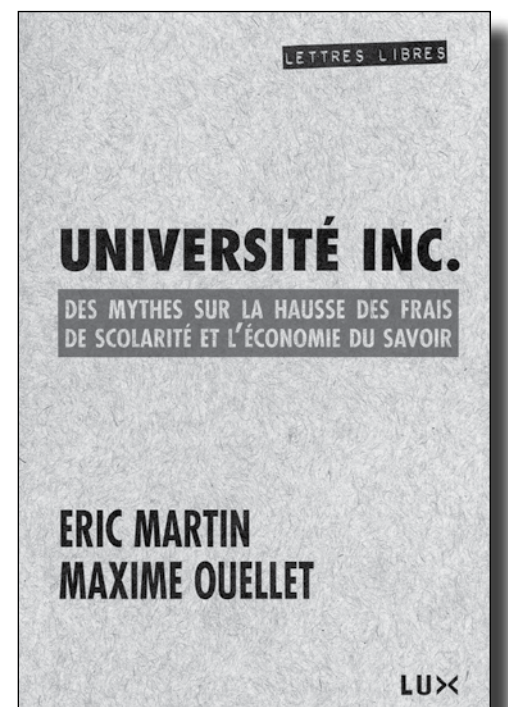
La ministre conclut que l'éducation est un investissement, le meilleur placement qu'un jeune puisse faire : « Au cours de sa vie, un diplômé universitaire peut gagner quelque 750 000 \$ de plus qu'une personne n'ayant pas fait d'études supérieures ». Sur le site, personne ne l'interroge sur le fait que le diplôme universitaire est moins payant qu'avant. Selon Ariane Krol, de l'Institut de la statistique du Québec, « le diplôme universitaire est le seul niveau d'étude pour lequel la rémunération horaire a diminué en 2010 » (citée par Martin et Ouellet, 2011, p.66 et 114).

Un livre pour les étudiants universitaires, pas pour leurs parents

Éric Martin a puisé dans ses propres travaux de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques, où il est chercheur. Lui et Maxime Ouellet ont aussi écumé avec bonheur la littérature la plus récente.

J'y ai glané personnellement le fait suivant qui, pour moi, était une révélation : l'augmentation faramineuse des frais de scolarité dans les universités américaines depuis les années 1980 n'a pas conduit à l'amélioration de l'enseignement. Les universités ont préféré consacrer les nouvelles ressources financières à l'amélioration des équipements sportifs et des activités socioculturelles que seuls les étudiants les plus fortunés ont le temps de fréquenter puisqu'ils ne travaillent pas pour payer leurs études (Martin et Ouellet, 2011, p.85-86).

D'une façon générale, les auteurs vont bien au cœur des choses. Mais ils devaient choisir un public lecteur. Ils ont préféré s'adresser d'abord aux étudiants universitaires. Leur écriture s'en



MARTIN Éric et OUELLET Maxime. *Université Inc. / Des mythes sur la hausse des frais de scolarité et l'économie du savoir*, Lux Éditeur, collection « Lettres libres », 2011, 152 pages, 14,95 \$.

ressent. Ils se soucient peu de vulgariser certains concepts et ils devront s'y atteler s'ils veulent atteindre un jour les parents des étudiants, en particulier ceux qui sont moins instruits que leur progéniture et qui participeront au nouveau fardeau financier. Ces derniers risquent cependant d'être touchés par les témoignages de Lise Payette et de Victor-Lévy Beaulieu placés à la fin du livre.

Cet ouvrage peut être emprunté gratuitement dans le réseau des bibliothèques de la ville de Québec.

Vous pouvez aussi consulter, sur le site Web de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) (<http://is.gd/4YHO4k>), la brochure *Faut-il vraiment hausser les frais de scolarité? Huit arguments trompeurs sur la hausse*, ainsi qu'une série de capsules vidéos sur le même site.

Et bien sûr, vous pouvez retourner au point de départ et lire les arguments du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) sur le site suivant : www.droitsdescolarite.com.

10 ans de crise du logement à Québec

La Ville doit réévaluer sa politique d'habitation

La Coalition pour le droit au logement de Québec réagit avec inquiétude à la sortie des dernières statistiques sur le logement locatif, rendues publiques aujourd'hui par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). « Malgré une légère augmentation du taux d'inoccupation, la ville de Québec demeure sous le seuil d'équilibre du marché locatif depuis plus de 10 ans », fait remarquer Mathieu Houle-Courcelles, du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste. « Nous interpellons la Ville pour lui rappeler les engagements pris dans sa politique d'habitation adoptée en 2005 ». D'après les membres de la Coalition, il est grand temps d'actualiser cette politique pour mieux cibler les actions à entreprendre.

Parmi les mesures nécessaires, la Coalition demande à la Ville de mettre en place un règlement obligeant les promoteurs immobiliers à inclure un nombre significatif de logements sociaux dans les nouveaux développements pour répondre aux besoins du milieu environnant. « Dans les futurs écoquartiers, nous estimons que ce pourcentage devrait être de 30 % afin de combattre les effets de la pénurie de logements locatifs et le besoin criant de logements à prix modique » indique Mathieu Houle-Courcelles. « Pour financer de telles mesures, la ville de Québec doit faire pression sur les gouvernements provincial et fédéral afin de bonifier les programmes existants, de concert avec les groupes qui défendent les droits des mal-logé-e-s ».

La Coalition profite de l'occasion pour dénoncer les allègements réglementaires adoptés récemment par la ville de Québec concernant la conversion des logements locatifs

Évolution du loyer mensuel moyen entre 2010 et 2011 pour le secteur de la Haute-Ville.

	2010	2011
Studio	554 \$	581 \$
1 chambre à coucher	734 \$	736 \$
2 chambre à coucher	892 \$	934 \$
3 chambre à coucher	1042 \$	1077 \$

(source : Rapport sur le logement locatif de la SCHL, décembre 2011)

en copropriété divise. Selon Jonathan Carmichael du BAIL, « dans un contexte de pénurie de logements, il est totalement irresponsable de la part de la Ville de faciliter les transformations en condominium. Ce sont les locataires, surtout celles et ceux à faible revenu, qui en feront les frais ».

La Coalition tire également la sonnette d'alarme sur l'augmentation constante du coût des loyers à Québec. « Ces hausses répétées ont des effets désastreux sur les ménages locataires » souligne M. Carmichael. La Coalition estime que la Ville doit exiger que le gouvernement du Québec instaure un véritable contrôle

des loyers afin d'enrayer les augmentations abusives. « La municipalité a le devoir de soutenir les 110 000 ménages locataires habitant sur son territoire », rappelle-t-il.

Fondée en 2002, la Coalition pour le droit au logement regroupe le Bureau d'animation et information logement du Québec métropolitain, le Comité des citoyennes et des citoyens du quartier Saint-Sauveur, le Comité logement d'aide aux locataires et le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste.

**DEVENIR MEMBRE,
C'EST CONTRIBUER
À CHANGER LES CHOSES
DANS NOTRE MILIEU.**

Depuis 1908, la Caisse populaire Desjardins de Québec joue un rôle important dans le développement économique, culturel et social du Faubourg Saint-Jean-Baptiste et Vieux-Québec.



Desjardins
Caisse populaire
de Québec

DEUX ADRESSES, UNE SEULE CAISSE

550, rue Saint-Jean
19, rue des Jardins
Téléphone : 418 522-6806

desjardins.com/caissedequebec

À la bibliothèque Saint-Jean-Baptiste

Dimanche 29 janvier 2012, 11 h

« Soul, jazz et blues », spectacle du groupe Mood Session qui revisite les classiques américains du vingtième siècle et d'aujourd'hui. Gratuit avec réservation téléphonique (418-641-6798) ou sur place.

Mercredi 1er février 2012, 19 h

« La vie dans le faubourg Saint-Jean en 1912 », conférence de l'historien Jean-Marie Lebel sur les gens du faubourg, leur métier, leur maison, leur établissement commercial et industriel, il y a un siècle. Gratuit avec réservation téléphonique (418-641-6798) ou sur place.

Pour des informations supplémentaires et pour connaître la programmation des autres bibliothèques du réseau, consultez la publication *Trafic culture*, numéro de décembre 2011, janvier et février 2012, disponible gratuitement dans toutes les bibliothèques de la ville de Québec.

Le Vestiaire du Faubourg

Nous sommes maintenant ouverts... et prêts pour la saison froide. Et vous?

Faites de la place chez vous pour la nouveauté en apportant des vêtements, des jouets et des chaussures. Au Vestiaire, quelqu'un en a besoin!

Ne jetez plus, recyclez en donnant généreusement pour Noël!

Nouveau : le coin enfant à 1 \$, le coin ado à 2 \$
et le coin adulte à 5 \$

Venez trouver votre bonheur!

Vestiaire du Faubourg
780, rue Sainte-Claire

Ouvert du lundi au vendredi, de 12 h à 16 h, et le jeudi jusqu'à 20 h.

Un « chat-nadien » errant

Le Mouvement pour chats errants est présentement à la recherche de bénévoles et de familles d'accueil temporaires ou permanentes pour venir en aide à des chats sans abri. L'organisme sans but lucratif, qui vient tout juste d'être fondé, cherche à contrer le phénomène d'errance chez les chats des quartiers Saint-Jean-Baptiste, Montcalm et Centre-Ville. L'organisme vise également pour les années futures à créer un refuge pour chats sans abri qui se situerait dans le secteur de la Haute-Ville. N'hésitez pas à communiquer avec Martine Dolbec au 418-529-6284 pour de plus amples informations.

Problème de logement?

Froid - Isolement - Infiltration - Mauvais propriétaire - Éviction
- Mauvais propriétaire - Éviction
Infiltration
- Hausse de loyer - Éviction
Reprise de possession
- Dégâts - Éviction
Hausse de loyer - Éviction
- Froid - Isolement - Infiltration
Courage - Mauvais propriétaire - Éviction
- Éviction - Froid
Mauvais propriétaire - Éviction

Comité populaire Saint-Jean-Baptiste
418-522-0454

MOTS CROISÉS - Solution

	E	R	A	L	C	E	T	N	A	I	S	13
E	R	E	A	L	E	L	A	R	A	V	12	
N	R	E	E	S	E	W	O	R			11	
U	T	V	E	T	E	S	S	A	S	N	10	
	E	T	S	E	R	E	I	B	E	O	9	
S	S	T	N	E	L	C	T	I			8	
T	S	A	H	I	B	A	N	A	I	T	7	
R	R	R	E	L	A	N	E	A	R	S	6	
A	S	R	E	P	T	S	S	T	E	S	5	
P	N	P	C	I	C	Z	R	E	I	R	4	
W	T	O	T	S	T	C	B	C	B		3	
E	N	D	O	E	Q	U	E	R	I	A	2	
R	E	C	I	E	R	E	O	N	O	R	1	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13

FAUBOURG
Saint-Jean

VOTEZ
courez la chance de
GAGNER 500\$
d'achats
au Faubourg Saint-Jean

Votez en ligne au www.faubourgsaintjean.com

**CONCOURS DE VITRINES
ET DEVANTURES**

DU 01 DECEMBRE 2011
AU 31 JANVIER 2012

Desjardins
Caisse populaire
de Québec
Saint-Jean-Baptiste, Vieux-Québec

Association des gens d'affaires
du FAUBOURG



Le Sacrilège c'est :

En direct du Sacrilège!
(une émission de CKRL tous les mercredis)

**Les Jeudis Shows
Paksak**

(musique blues tous les dimanches)

16 bières en fût

Le Sacrilège
Votre bar de quartier!
447 rue St-Jean
www.lesacrilege.net